



LE DIRECTEUR GÉNÉRAL
DES ÉLECTIONS DU QUÉBEC

DGE-1049-VF (09-06) AW
Loi sur les élections et les référendums
dans les municipalités, Chapitre XIII, art. 492

RAPPORT DE DÉPENSES ÉLECTORALES D'UN PARTI POLITIQUE AUTORISÉ

IDENTIFICATION

Nom de la municipalité Montréal	Date de l'élection 2016-04-24
------------------------------------	----------------------------------

Nom du parti Projet Montréal	Nom de l'agent officiel Carole Leroux
---------------------------------	--

ÉTAT SOMMAIRE DU FONDS ÉLECTORAL ET DES DÉPENSES ÉLECTORALES

Partie 1. Fonds électoral	
1. Total des sommes transférées par le représentant officiel	18 900,00 \$
2. Total des dépenses électorales payées par le représentant officiel avant le début de la période électorale	0,00
3. TOTAL du fonds électoral (lignes 1+2)	18 900,00 \$
Caisse d'Économie Solidaire Desjardins 2175, de Maisonneuve Est, Montréal (Québec), H2K 4S3	5648811
Nom et adresse de l'établissement financier où sont déposées les sommes transférées	N° du compte
Partie 2. Dépenses électorales	
1. Publicité (total A, section 1)	7 500,64 \$
2. Biens et services (total B, section 1)	5 876,48
3. Location de locaux (total C, section 1)	2 424,88
4. Voyages et repas (total D, section 1)	2 488,70
5. TOTAL des dépenses électorales (lignes 1 à 4)	18 290,70 \$
Parti 3. Réclamations contestées (section 4)	0,00 \$

DÉCLARATION DE L'AGENT OFFICIEL

Je, <u>LEROUX</u>	<u>CAROLE</u>
Nom	Prénom
<u>6853 30^e Avenue MONTREAL (QC)</u>	<u>H1T 3G7</u>
Adresse	
déclare ce qui suit :	
1) Toutes les dépenses électorales que j'ai faites ou autorisées sont inscrites dans le présent rapport et ont été engagées conformément aux exigences de la loi. J'ai acquitté toutes les réclamations reçues au plus tard le soixantième jour suivant celui fixé pour le scrutin, sauf celles que j'ai contestées et déclarées à la section 4.	
2) Les renseignements contenus dans le présent rapport sont vrais, exacts et complets.	
<u>Carole Leroux</u>	le <u>12 juillet 2016</u>
Signature de l'agent officiel	

Nom du parti
Projet Montréal

Section 1
État détaillé des dépenses

Nom du fournisseur	N° *	Montant payé (\$)	Dépenses électorales				Montants non inclus dans les dépenses électorales (\$)
			Publicité (\$)	Biens et services (\$)	Location de locaux (\$)	Voyages et repas (\$)	
Dépenses communes (section 2)		18 187,78	7 500,64	5 726,48	2 424,88	2 488,70	47,08
-- Aucune dépense individuelle --							
Somme partielle		18 187,78	7 500,64	5 726,48	2 424,88	2 488,70	47,08
Dépenses faites, non réclamées (section 3)		150,00	0,00	150,00	0,00	0,00	
TOTAL des dépenses		18 337,78	7 500,64	5 876,48	2 424,88	2 488,70	47,08
* Numéro consécutif des pièces justificatives			A	B	C	D	

Nom du parti
Projet Montréal

Section 1 (suite)
État détaillé des dépenses

District (poste n°8)

Nom du poste : Mairie arr. de Montréal-Nord

N° consécutif des pièces justificatives	Publicité (\$)	Biens et services (\$)	Location de locaux (\$)	Voyages et repas (\$)
Part des dépenses communes	7 500,64	5 726,48	2 424,88	2 488,70
Dépenses faites, non réclamées	0,00	150,00	0,00	0,00
	7 500,64	5 876,48	2 424,88	2 488,70
Total du candidat				18 290,70
Maximum permis				27 371,94

Nom du parti
Projet Montréal

Section 2
État détaillé des dépenses communes

Nom du fournisseur	N° *	Montant payé (\$)	Dépenses électorales				Montants non inclus dans les dépenses électorales (\$)
			Publicité (\$)	Biens et services (\$)	Location de locaux (\$)	Voyages et repas (\$)	
6873537 Canada Inc./Entreprises Sennair	1	1 200,00			1 200,00		
CNW Telbec	2	186,84		186,84			
Sébastien Payeur	3	69,45		69,45			
Témoin Production	4	632,36		632,36			
Marie Depelteau-Paquette	5	55,73				55,73	
Amélie Forget	6	190,56				190,56	
Amélie Forget	7	60,00		60,00			
Marie Depelteau-Paquette	8	17,25		17,25			
Imprimerie Maxime	9	2 558,19	2 558,19				
Imprimerie Maxime	10	3 581,47	3 581,47				
Amélie Forget	11	41,68		41,68			
Délice Royal Traiteur Inc.	12	1 299,22				1 299,22	
NU Investissement Corp	13	574,88			574,88		
Bellwether Technologies	14	517,39	517,39				
Chic Type Creation	15	678,35	678,35				
David Alfaro Clark	16	21,57		21,57			
Habitat Saint-Camille	17	325,00			325,00		
Amélie Forget	18	658,53		50,31		608,22	
David Alfaro Clark	19	4,31		4,31			
David Mezy	20	150,00		150,00			
Jennifer Guthrie	21	57,49		57,49			
Karl-Péralte Ricot	22	200,00		200,00			
Maire Léger-St-Jean	23	1 839,60		1 839,60			
Roy Abinassif	24	300,00		300,00			
Habitat Saint-Camille	25	325,00			325,00		
Pierre Kluendy Pamphile	26	287,44		287,44			
le Groupe SSTI Inc.	27	517,39		517,39			
Marie Depelteau-Paquette	28	793,35		746,27			47,08
David Dinelle	29	38,61		38,61			
Melissa Gresseau	30	250,00		250,00			
Sherane Figaro	31	200,00		200,00			
Islande Desira Louis	32	55,91		55,91			
Islande Desira Louis	33	334,97				334,97	
Projet Montréal	34	165,24	165,24				
TOTAL des dépenses communes (reporter à la section 1)		18 187,78	7 500,64	5 726,48	2 424,88	2 488,70	47,08
			A	B	C	D	

* Numéro consécutif des pièces justificatives

Nom du parti
Projet Montréal

Section 3

État des dépenses faites, non réclamées

Nom du fournisseur	Date d'utilisation du bien ou du service	Nature de la dépense	N° consécutif des pièces justificatives	Date de réclamation *	Montant de la dépense (\$)
Marc A. Félix	2016-04-22	Biens et services	35	2016-04-22	150,00
** TOTAL					150,00

* Pour une réclamation reçue par l'agent officiel après le soixantième jour suivant celui du scrutin

** Joindre un chèque en fidéicomis fait à l'ordre du trésorier de la municipalité pour le total des dépenses faites, mais non réclamées par le créancier dans les 60 jours qui suivent le jour du scrutin. Reporter et répartir ce montant à la section 1 « État détaillé des dépenses »

Section 4

État des réclamations contestées

Nom du fournisseur	Raison de la contestation	N° consécutif des pièces justificatives	Montant de la facture (\$)	Montant contesté (\$)
-- Aucune réclamation contestée --				
*** TOTAL				0,00

*** Reporter ce montant à la partie 3 de l'État sommaire du fonds électoral et des dépenses électorales

Nom du parti
Projet Montréal

DGE-1049.2-VF (05-03)^{AW}
Loi sur les élections et les référendums
dans les municipalités, Chapitre XIII, art. 492

Annexe 2
Sommaire des dépenses
électorales (mairie et arrondissements)

	Publicité (\$)	Biens et services (\$)	Location de locaux (\$)	Voyages et repas (\$)	Total (\$)	Maximum permis (\$)
Mairie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

* Numéro du district ou du poste

Aucun arrondissement pour cette municipalité.

Votre rapport a été transmis correctement au bureau du Directeur général des élections. Veuillez l'imprimer, le signer et le dater à l'endroit approprié. Par la suite, veuillez le remettre au trésorier de votre municipalité avec les documents suivants :

1. Déclaration signée
2. Chèque à l'ordre du trésorier en fidéicomis au montant des dépenses faites, non réclamées au montant de 150,00
3. Factures originales
4. Toute autre pièce justificative (chèques encaissés, bordereaux de dépôts, relevés de compte de l'établissement financier, exemplaires de publicité, bail, etc.)



LE DIRECTEUR GÉNÉRAL
DES ÉLECTIONS DU QUÉBEC

DÉCLARATIONS DE L'AGENT OFFICIEL ET DU CHEF DE PARTI

DÉCLARATION DE L'AGENT OFFICIEL	
Je,	<u>LEROUX</u>
	Nom
	<u>CAROLE</u>
	Prénom
	<u>6853 30^e AVENUE, MONTREAL (Qc) H1T 3G7</u>
	Adresse
agent officiel déclare ce qui suit :	<u>PROJET MONTREAL</u>
	Nom du parti
1. Toutes les dépenses électorales que j'ai faites ou autorisées et qui ont été portées à ma connaissance sont inscrites dans le rapport de dépenses électorales et ont été engagées conformément aux exigences de la Loi. Toutes les réclamations reçues au plus tard le soixantième jour suivant celui fixé pour le scrutin ont été acquittées, sauf celles que j'ai contestées et déclarées à la section 4. 2. J'ai nommé ___ adjoints en vertu de l'article 385 de la loi et toutes les dépenses autorisées par ceux-ci sont présentées dans le rapport. 3. Toutes les dépenses électorales ont été acquittées à même le seul fonds électoral que j'ai ouvert dans une succursale québécoise d'un établissement financier (article 458 et directive D-M-4), à l'exception des dépenses électorales autorisées et acquittées par le représentant officiel en vertu du 2^{ème} alinéa de l'article 457 et des réclamations contestées mentionnées à la partie 3 du présent rapport. 4. Aucun autre fonds électoral, autre que celui mentionné au présent rapport, n'a été utilisé pour acquitter les dépenses électorales du parti. 5. Aucune dépense électorale n'a été acquittée en argent comptant, à l'exception de celle provenant d'une petite caisse constituée à même le fonds électoral sous la responsabilité de l'agent officiel. 6. Toutes les dépenses électorales inscrites au rapport sont justifiées par une facture en conformité de l'article 466, lesquelles représentent l'intégralité des biens fournis ou services rendus. 7. Toutes les dépenses électorales ont été engagées dans le respect du prix courant du marché au sens des articles 427 et 461. De plus, aucun bien ou service ne m'a été livré ou fourni gratuitement, à l'exception du travail bénévole. 8. Les personnes qui ont effectué du travail bénévolement au cours de la période électorale et, au sens des articles 428, 1^o et 461, l'ont fait personnellement, volontairement, sans aucune rémunération ou avantage d'un employeur ou de quiconque. 9. Toute la documentation et tous les renseignements nécessaires à la production de ce rapport m'ont été personnellement fournis par le trésorier de la municipalité.	
	<u>Carole Leroux</u>
	Signature de l'agent officiel
	le <u>12 juillet 2016</u>



LE DIRECTEUR GÉNÉRAL
DES ÉLECTIONS DU QUÉBEC

DÉCLARATIONS DE L'AGENT OFFICIEL ET DU CHEF DE PARTI

DÉCLARATION DU CHEF DE PARTI

Je, FERRANDEZ LUC
Nom Prénom

chef du parti
déclare ce qui suit :

1. Je prends acte de la déclaration de l'agent officiel.
2. Je déclare lui avoir transmis toute l'information financière pour lui permettre de dresser ce rapport.
3. Je vous confirme qu'au meilleur de ma connaissance, l'agent officiel a réalisé son mandat en conformité des éléments inscrits dans sa déclaration.


Signature du chef du parti

le 13 juillet 2016
Date



ACCUSÉ DE RÉCEPTION

An English version of this form is available on request

Instructions au trésorier :

- s'assurer que la section « déclaration » est remplie et signée par l'agent officiel; soit dans le cas du Rapport de dépenses électorales d'un parti politique autorisé, soit dans le cas des Rapports d'un candidat indépendant autorisé
- s'assurer que le rapport financier est signé et daté par le représentant officiel et, dans le cas d'un parti politique, s'assurer qu'il est accompagné du rapport du vérificateur lorsque les recettes recueillies excèdent 5 000\$

Nous accusons réception des documents suivants :

☐ **Rapports d'un candidat indépendant autorisé**

☐ Copie des reçus délivrés

☐ Factures, reçus, chèques ou autres pièces justificatives

☒ **Rapport de dépenses électorales d'un parti politique autorisé**

☒ Factures, reçus, chèques ou autres pièces justificatives

☐ **Rapport financier en date du**

☐ **Rapport de dépenses d'un intervenant particulier**

☐ **Autres documents :**

Date du scrutin

An Mois Jour

Date du scrutin

An Mois Jour

Date du scrutin

An Mois Jour

Nom du candidat indépendant ou du parti

Projet Montréal

Nom du représentant officiel, de l'agent officiel ou de l'intervenant particulier

Carole Le Roux

Municipalité

Montréal

Jean-Sébastien Lamer

Nom en majuscules

Signature

Date de réception

An Mois Jour

2016 07 13